Accusé de réception en préfecture
069-216900761-20260428-5_432026-DE
Reçu le 30/04/2026

Dommartin, le 28 avril 2026

Mairie de Dommartin

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES
N°43-2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
Le 28 AVRIL A VINGT HEURE TRENTE MINUTES
Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.
Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 21 avril 2026
Affichage Mairie : Mardi 21 avril 2026

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme ROSAT Aurélie, M. EVAUX Denis, Mme HANRIOT Isabelle, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme TOURNIER Béatrice, M. DE LA TEYSSONNIERE Hervé, Mme EYRIGNOUX Rachel, M. ROUX Jérémy, Mme CHAUVIN Anouchka, M. CHARVIN Patrick, Mme MOURETIN Ségolène, M. TISSIER Franck, M. PERRIER Guy, Mme LEMOUZY Marie, M. CHARRON Mathieu, M. MARCELINO Patrice, Mme FONTANEL Claire, M. ESNAULT Paul.

ABSENTS EXCUSES : Mme WAJS Marianne donne pouvoir à M. TISSIER Franck, Mme PALARD Blanche donne pouvoir à Mme LEMOUZY Marie

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet : Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du Jury d'assises 2027 :
Rapporteur : Alain THIVILLIER

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-04-01-00002 du 1er avril 2026 relatif à l'établissement des listes préparatoires à la liste annuelle du Jury d'Assises du Rhône pour l'année 2027 - Répartition des jurés.

Le 23 avril 2026 un tirage au sort a été réalisé pendant les horaires d'ouverture de la mairie au public et en présence de Monsieur le Maire, afin d'établir une liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises pour l'année 2027, désignant des jurés titulaires et suppléants inscrits sur la liste électorale principale de la commune.

- 6 administrés titulaires
- 6 administrés suppléants

Le tirage au sort s'effectue par traitement informatique pour la commune de Dommartin.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider la liste des personnes proposées lors de la séance du Conseil Municipal, avant transmission à la Cour d'Appel de Lyon constituant la première étape de l'établissement des listes préparatoires à la liste du jury d'assises du Rhône pour l'année 2027.

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
069-216900761-20260428-5_432026-DE
Reçu le 30/04/2026

Dommartin, le 28 avril 2026

Mairie de Dommartin

DECIDE

- **DE VALIDER** la liste des personnes proposées, avant transmission à la Cour d'Appel de Lyon constituant la première étape de l'établissement des listes préparatoires à la liste du jury d'assises du Rhône pour l'année 2027.
-**Dit** que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET

Le Maire,
Alain THIVILLIER

MAIRIE DE DOMMARTIN ★ 69380 (Rhône) ★